

**VIVRE ENSEMBLE DANS LES ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE**  
**L'accueil des jeunes immigrantes et immigrants**  
**à l'école de la francophonie canadienne**  
par Geneviève Emond

Geneviève Emond est consultante en éducation pour *MUZA - Innovation en éducation*. Elle a une formation dans le domaine de l'éducation, des relations interculturelles et de la diversité, ainsi que du journalisme. Elle a travaillé dans de multiples contextes et milieux avec des jeunes, des parents, des enseignantes et des enseignants, des professionnelles et des professionnels de l'éducation, des assistantes et des assistants sociaux, à élaborer des approches globales participatives pour l'éducation au sens large, ainsi que l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes.

Plus récemment, elle a coordonné les travaux de consultation de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens sur les besoins des jeunes immigrantes et immigrants dans les écoles de langue française en Ontario. Les propos de cet article sont des réflexions tirées de l'ensemble des expériences de l'auteure dans le domaine de l'accueil des nouvelles personnes arrivantes en sol canadien.



**Bien accueillir une personne chez soi nécessite beaucoup plus que simplement lui souhaiter la bienvenue. Comment faire en sorte que notre invité se sente à l'aise et qu'il ait envie de rester? Quels sont les secrets des hôtes dont les joyeuses maisons sont pleines? Savoir bien accueillir est un art complexe de plus en plus indispensable.**

Les représentantes et les représentants de la francophonie internationale se côtoient et communiquent davantage. La mobilité des populations à travers le monde permet et exige l'ouverture des communautés locales. Avec l'arrivée des immigrantes et immigrants, nous assistons à une croissance démographique de la francophonie canadienne en milieu minoritaire<sup>1</sup>. Plusieurs communautés plutôt homogènes sont désormais amenées à développer leurs compétences d'accueil, y compris les francophones en milieu minoritaire.

L'accueil et l'intégration des nouvelles personnes arrivantes en milieu scolaire francophone minoritaire posent des questions spécifiques. Le défi principal à relever par l'école de langue française demeure celui de la réussite de l'élève immigrant, en passant par l'actualisation de son plein potentiel et de son bien-être au sein de sa communauté d'accueil. Nous tenterons ci-après de soulever quelques-unes de ces questions, afin de nous engager ensemble vers des pistes de réflexion et ultimement, des solutions pour apprendre à mieux vivre ensemble à l'école de langue française.

---

<sup>1</sup> *Synthèse des travaux de la journée table ronde sur l'école et la diversité* du Crefo, table ronde n° 2 : Les politiques sociales et éducatives : enjeux et nouveaux regards.

## *Un contexte de préservation de la langue et de la culture*

Le Canada est fondé sur la reconnaissance de deux langues officielles et assure des services à sa population dans celles-ci. Mais dans les coulisses de la vie politique et sociale canadienne, le fait français minoritaire ne vit plus seul<sup>2</sup> : une panoplie de minorités culturelles et linguistiques tentent d'y trouver leur place.

Multilinguistique et multiculturalisme se trouvent dorénavant dans toutes les écoles canadiennes. Sur cet échiquier, l'école de langue française est un milieu de vie privilégié soutenant le développement d'un bilinguisme additif et même souvent d'un trilinguisme chez ses élèves. Elle se présente en maint endroit aux parents néo-Canadiens comme le lieu par excellence pour le développement du bilinguisme. Il est également intéressant pour les parents parlant une troisième ou quatrième langue de tenir compte du fait que l'école de langue française offre les plus fortes probabilités de développement équilibré du trilinguisme chez l'enfant<sup>3</sup>. Voilà un argument de plus pour inciter l'école de langue française à se doter du rôle de groupe d'accueil par excellence de la diversité.

L'école de langue française en milieu minoritaire a un cadre de référence historiquement homogène basé sur la protection de la langue et de la culture. La *Charte canadienne des droits et libertés*, dans son article 23, confère des droits linguistiques aux minorités francophone et anglophone des provinces et territoires canadiens, dont peuvent aujourd'hui bénéficier les nouvelles personnes arrivantes qui le désirent, à condition qu'elles soient informées de l'existence de ces écoles et qu'elles répondent à certains critères.

Les familles immigrantes optent pour l'école de langue française pour des raisons diverses et variées, dont un attachement à la langue et un désir de donner à leurs enfants le cadeau du bilinguisme ou du plurilinguisme. Terrain connu pour plusieurs parents, la francophonie rassure. Ces parents et leurs enfants sont à la recherche d'un endroit où se sentir en sécurité et l'école comme lieu de socialisation est leur premier refuge. Ils y trouvent là opportunités de contacts avec la société d'accueil et ses représentantes et représentants, c'est-à-dire les francophones. Généralement, le jeune n'a pas choisi son école. Il devra toutefois rapidement plonger dans l'univers de la francophonie canadienne et y prendre sa place.

Comment les jeunes immigrants sont-ils accueillis à l'école de langue française? Comment y favorise-t-on leur épanouissement et leur réussite? Qu'est-ce que les immigrantes et immigrants ont à apprendre des personnes qu'ils rencontrent? Qu'ont-ils eux-mêmes à apporter à ces personnes et à l'école? Bref, comment faire en sorte que les nouvelles personnes arrivantes se sentent bien accueillies et soutenues par la francophonie canadienne en milieu minoritaire?

---

<sup>2</sup> Loin de nous l'idée ici d'occulter la présence des langues et cultures autochtones ainsi que les écoles de ces communautés, mais ce ne sera pas ici l'objectif de notre propos.

<sup>3</sup> R. Landry-S. Rousselle, *Au-delà de l'article 23 de la Charte*, Éditions de la Francophonie, Moncton, 2003.

## LES BESOINS DES JEUNES

À l'école de langue française, l'élève doit développer son lien avec le milieu minoritaire. Phénomène relativement nouveau, sa nouvelle école accorde une place importante à la construction identitaire. Ainsi, son parcours migratoire, sa relation et ses contacts divers avec la langue française jouent un rôle important dans son processus d'adaptation. Le jeune a besoin, dès son arrivée, qu'on l'aide à donner un sens à son appartenance francophone et non francophone et qu'on le soutienne dans la construction d'un nouveau chapitre de son histoire et de son identité. Il est, en ce sens, essentiel que les jeunes puissent, non seulement être accueillis individuellement et bénéficier de services adaptés à leurs besoins, mais également qu'ils s'engagent dans un parcours permettant leur intégration tant linguistique qu'académique, que culturelle et psychosociale aux milieux scolaire et social francophones.

Les constats qui suivent ressortent des résultats d'un sondage mené en Ontario sur les besoins des jeunes immigrantes et immigrants fréquentant l'école de langue française<sup>4</sup>. Les besoins d'autres contextes francophones minoritaires en zones urbaines et rurales ont également été compilés et recensés. Des enseignantes et des enseignants, des parents et des jeunes immigrants et non immigrants se sont prononcés sur la question.

### *L'amitié, vecteur d'accueil*

C'est auprès de ses pairs, dans le développement de liens d'amitié, que le jeune se retrouve le plus vite. Il est important qu'il puisse identifier des lieux où rencontrer des jeunes de son âge, tels des locaux pour le sport ou les loisirs après les heures de classe, des maisons de jeunes, des groupes communautaires, etc. Fréquenter des jeunes issus de sa communauté d'origine est une bonne chose<sup>5</sup>, mais il a aussi besoin de connaître des jeunes venant d'autres origines, des jeunes nés au Canada issus de la communauté francophone où il vit. Peu à peu, l'élève développe non seulement sa compréhension du fonctionnement de l'école et du passage au postsecondaire, mais il apprend les nouveaux codes régissant les relations entre les individus dans la société canadienne et son fonctionnement en son entier, particulièrement en ce qui a trait à la cohabitation des deux langues officielles. Ces apprentissages seront particulièrement bénéfiques lors de l'entrée sur le marché du travail. Si la communauté francophone n'a rien à lui offrir, il est tout à fait probable que le jeune se tournera vers les services offerts en anglais dans son milieu de vie et qu'il y développera sa vie sociale. La langue anglaise parlée par les camarades et largement diffusée par les médias deviendra alors vite sa langue d'usage.

Enfin, pour faciliter l'intégration par les pairs des nouvelles personnes arrivantes, la sensibilisation des élèves francophones natifs aux parcours différents et aux réalités de celles-ci permet une communication plus authentique entre les jeunes et un apprentissage de part et d'autre. Des projets conçus par les jeunes ou un jumelage entre pairs constituent des voies prometteuses.

---

<sup>4</sup> Conduit en 2007 pour l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontarien (AEFO). Rapport - Processus de consultation sur les besoins des jeunes immigrantes et immigrants dans les écoles de langue française en Ontario, MUZA, mai 2007. Palier secondaire. Pour information : Jacques Gascon, AEFO : [jgascon@aefo.on.ca](mailto:jgascon@aefo.on.ca). Notre étude inclut les situations des jeunes arrivés depuis cinq ans ou moins dans 12 écoles secondaires de quatre conseils scolaires.

<sup>5</sup> Les jeunes nouvellement arrivés ont tendance - et c'est normal ! - à rechercher les personnes qui ont des expériences semblables aux leurs. C'est un besoin légitime que de retrouver ses racines et ses origines et de les partager avec d'autres. Il faudra toutefois éviter d'accorder trop d'importance au regroupement par communauté d'origine, ce qui pourrait ralentir ou même empêcher l'intégration des jeunes au nouveau milieu.

## *La construction identitaire*

Les enfants doivent apprendre qui ils sont, respecter et être fiers de leur langue et de leur culture pour assurer la sauvegarde de la langue française en milieu minoritaire. Avec l'arrivée de nouveaux groupes de francophones ou de personnes utilisant ou souhaitant utiliser le français comme langue de communication, l'identité même des francophones en milieu minoritaire se transforme. Au contact de l'autre, cette identité se métisse et se diversifie. Que cette identité en milieu minoritaire ait été ou soit encore « fragile »<sup>6</sup> est indéniable. Il n'est néanmoins pas démontré qu'elle se « fragilise » encore plus en accueillant l'autre. N'a-t-elle pas, au contraire, une histoire riche en collaboration avec d'autres identités « fragiles » en recherche d'une terre d'accueil? Se retrouvant dans la position du groupe accueillant l'autre, on peut même espérer que cette identité s'en retrouve renforcée.

Pour les francophones canadiens ayant vécu ou étant issus d'un milieu minoritaire, la notion de *construction identitaire*, reflet du combat pour la survie, se veut particulièrement importante. Le modèle de *construction identitaire* doit maintenant s'adapter afin de correspondre aux nouvelles trajectoires des personnes immigrantes fréquentant les écoles de langue française. Il tiendra compte de leurs identités culturelles, religieuses, sociales, familiales multiples et considérera également leur identité linguistique souvent non francophone et non catholique. Il faut prendre en compte les identités et les appartenances multiples des jeunes, tant au niveau individuel que collectif. Chacun est unique et apporte au monde ce qu'il est, toute origine et parcours confondus. La démarche de la recherche identitaire des jeunes ayant des parcours de migration et ayant souvent vécu de multiples adaptations à de nouveaux milieux de vie se développe et s'adapte différemment de celle des autres jeunes. Il est donc essentiel de repenser l'intervention professionnelle auprès de ces jeunes.

La protection et l'expression de sa langue et de sa culture auront maintenant à se conjuguer avec une ouverture à l'autre et à la diversité des parcours. Le jeune d'aujourd'hui a la responsabilité et aussi le droit d'apprendre d'où il vient, de découvrir son histoire, sa langue et sa culture et d'en faire usage. Il a de plus à s'ouvrir à l'autre et au monde avec confiance et curiosité.

## *La réussite scolaire*

Outre la question identitaire, les compétences en communication de la nouvelle personne arrivante peuvent poser un défi. Une mise à niveau linguistique et académique s'impose souvent, en tenant compte des expériences et de la maturité de l'élève. Elle permet à l'école de se mettre en relation avec le parcours antérieur de l'élève, de connaître sa ou ses langues maternelles, sa relation avec la langue française et son aisance avec celle-ci, son niveau et son parcours de scolarisation, les matières qu'il a étudiées, les méthodes de travail qu'il a apprises, les styles d'apprentissage qu'il utilise, sa relation avec l'autorité et sa famille, etc.

La scolarité souvent très perturbée des jeunes arrivant de zones de guerre ou de camps de réfugiés nécessite une intervention particulière. C'est lors de la mise à niveau académique que plusieurs jeunes, se sentant démunis, perdus, peu ou pas reconnus dans leurs expériences antérieures, glissent dans une zone de découragement et se retrouvent en situation d'échec. Ces jeunes ont besoin de plus de flexibilité que les autres avec leurs apprentissages et cela pour une période d'une durée variable. Un soutien pour l'acquisition de compétences techniques est aussi nécessaire que ce soit pour utiliser un ordinateur, faire son choix de cours, comprendre le système d'évaluation et les notes, utiliser un agenda, étudier pour un examen ou rédiger une dissertation. Par ailleurs, les nouvelles personnes arrivantes mentionnent souvent l'importance de développer un programme d'enseignement ou de mise à niveau en anglais afin d'éviter qu'elles ne se sentent submergées par la langue d'usage dans le milieu de vie.

---

<sup>6</sup> Le terme « communauté fragile » est tiré des écrits de Marie McAndrew, Département d'administration et fondements de l'éducation, Titulaire de la Chaire en relations ethniques, Université de Montréal.

L'adaptation culturelle et psychosociale est complémentaire au parcours académique et doit être effectuée au même moment. L'estime de soi et la confiance jouent un rôle déterminant dans le développement d'une relation positive du jeune avec l'école et la communauté et éventuellement d'un sentiment d'appartenance qui privilégie la communauté francophone. Plusieurs jeunes vivent un choc culturel à leur arrivée – sans parler des traumatismes divers vécus avant et pendant leur transfert au Canada – qui nécessite un travail de soutien. Mentionnons également que de plus en plus de jeunes arrivent seuls au Canada, en particulier dans les grandes villes, et ont besoin de services de logement et d'un parrainage approprié.

### *La famille et la communauté d'origine*

Le premier milieu de vie de l'enfant, c'est-à-dire sa famille, n'est pas à négliger. Les parents immigrants traversent des périodes très intenses de leur vie. Ils arrivent dans un nouveau pays avec un défi à relever, celui de leur propre intégration. Ils demandent une période de sursis leur permettant de se stabiliser et de s'assurer que les besoins de base de leur famille soient comblés. Ils ont besoin d'information, de soutien et d'accompagnement. Ces familles espèrent que l'institution scolaire et la société d'accueil, notamment les autres parents, leur témoignent respect, empathie et les aident à comprendre comment fonctionne le système.

La Commission nationale des parents francophones, dans un document récent sur ses perspectives à long terme, constate que l'inclusion à la communauté francophone des conjoints exogames et immigrants, ainsi que des parents immigrants demeure difficile.<sup>7</sup> On ne peut qu'espérer que les associations de parents francophones favorisent l'accueil des parents nouvellement arrivés et que leurs membres soient sensibilisés aux réalités de ces familles.

Les parents immigrants disposent de très peu de temps pour accompagner leur enfant dans ses tâches scolaires. La plupart d'entre eux n'y pensent même pas, arrivant de pays qui ne demandent pas et ne favorisent pas la participation des parents aux travaux scolaires de leurs enfants. Leurs compétences dans ce domaine sont donc souvent peu développées. Leur maîtrise de la langue française varie également. Ils ne comprennent souvent pas tout de suite le fonctionnement du système scolaire et confient la responsabilité du parcours académique de leurs enfants au personnel enseignant. Ce dernier souhaite, pour sa part, que les deux parents prennent activement part au soutien scolaire de leur enfant, en s'informant de son évolution et en participant à des rencontres. Les parents se sentent démunis face à l'école, se sentent souvent jugés par le personnel enseignant et la direction. Ajoutons à cela des occasions limitées d'échange entre les deux groupes et rapidement, des problèmes de communication peuvent se développer.<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> *La revanche des cerveaux - Perspectives à long terme pour le développement d'une société francophone en milieu minoritaire*. Janvier 2007.

<sup>8</sup> Plusieurs études sur l'implication parentale à l'école des parents des jeunes immigrantes et immigrants ont été dernièrement conduites dans la francophonie canadienne. Cette participation n'est pas encore telle que souhaitée par les instances scolaires. Il y a lieu de se poser plus de questions et de travailler avec les parents à trouver des solutions à ce problème identifié de part et d'autre.

## L'ÉCOLE AU CŒUR DE LA MISSION D'ACCUEIL

Bien accueillir les jeunes nouveaux arrivants à l'école signifie tout d'abord que des services de qualité leur soient offerts. Les services d'accueil peuvent prendre la forme de groupes de support pour les nouveaux, de lieux d'information et d'accompagnement, d'outils diagnostics adaptés aux parcours et aux âges des élèves, de soutien pour la mise à niveau et de rattrapage scolaire offert par les pairs ou par des services professionnels et de l'aide psychosociale. Quels services sont offerts par l'institution scolaire pour favoriser l'accueil et l'intégration ou l'inclusion des jeunes? Quels services sont offerts par la communauté francophone? Ses services sont-ils utiles et appréciés par les jeunes et par leurs parents? Soutiennent-ils le travail effectué par le corps enseignant et le personnel de l'école?

Afin de développer des initiatives qui répondent aux besoins des familles immigrantes choisissant l'école de langue française, n'y a-t-il pas lieu de repenser la définition de l'accueil? De repenser la définition de l'intégration et de l'inclusion<sup>9</sup>? L'accueil et l'intégration se font-ils à sens unique ou engagent-ils les deux personnes ou deux groupes impliqués? Le cas échéant, comment amener les personnes concernées à collaborer? Comment amener les personnes à développer des compétences d'accueil et d'intégration?

### *Les programmes et les politiques d'accueil à l'école*

Les programmes, les politiques et les directives administratives pour l'accueil et l'intégration peuvent apporter des réponses concrètes aux besoins des jeunes immigrants et faciliter la tâche du personnel enseignant. Mais encore très peu de conseils scolaires francophones les ont développés, si ce n'est en zone urbaine et, le cas échéant, l'ont fait pour des écoles indiquant un taux important d'immigrants et d'immigrantes. Le questionnaire se demande tout d'abord qui sont ces jeunes nouveaux arrivants? De quoi ont-ils besoin? Comment aider le personnel à mieux répondre à leurs besoins spécifiques? Des défis logistiques surviennent alors tels la dotation en personnel, la flexibilité des horaires, le développement d'outils d'évaluation, le reflet de la réalité des nouvelles personnes arrivantes dans le curriculum ou dans les manuels. Ces derniers peuvent souvent contenir des préjugés à l'égard de certains groupes et nécessitent une révision de leur contenu ou du vocabulaire utilisé. Par ailleurs, on doit aussi se préoccuper des préjugés véhiculés dans le milieu de vie ou par les médias et qui peuvent avoir une influence à l'école.

Le système scolaire de langue française est relativement jeune. Ainsi, dans la plupart des provinces et des territoires, l'école de langue française n'offre pas, à ce jour, un service d'accueil qui sache répondre adéquatement aux besoins des nouvelles personnes arrivantes. Cette nouvelle réalité s'ajoute aux nombreux autres défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone.

### *L'admission à l'école de langue française*

La nouvelle personne arrivante n'est pas *de facto* franco-ontarien, franco-albertain ou acadien, mais elle a développé une appartenance assez importante au fait français résultant de sa trajectoire de vie ou de ses origines pour l'amener à se diriger vers une école de langue française. Elle parle, dans la plupart des cas, le français à la maison ou dans la sphère sociale du milieu où il vit. La langue française n'est souvent pas la seule qu'elle maîtrise et qu'elle utilise.

---

<sup>9</sup> Voir le lexique en fin d'article.

Par ailleurs, plusieurs familles canadiennes sont qualifiées d'*ayants droit*<sup>10</sup> à l'éducation en langue française au Canada même si elles ne parlent pas ou parlent peu le français. Les familles immigrantes nouvellement arrivées ne bénéficient pas toujours, pour leur part, de ce droit, même si elles maîtrisent bien le français et le parlent à la maison. Ces parents ne correspondent pas toujours très bien à la définition de « l'ayant droit » à l'éducation en langue française au Canada. Il devient alors difficile d'y avoir accès. Ils doivent souvent se présenter devant un comité d'admission et prouver de maintes manières leur attachement à la langue française et leur maîtrise de celle-ci. Dans un contexte où le recrutement de nouveaux élèves à l'école de langue française permet l'expansion et même la survie des institutions, il faudra peut-être repenser cette notion d'ayant droit pour proposer aux nouvelles personnes arrivantes des critères qui reflètent mieux leur situation particulière et leurs besoins respectifs en matière d'éducation pour leurs enfants.

Les francophones d'ailleurs viennent dynamiser et supporter la francophonie d'ici. La diversité des histoires et des trajectoires de vie des nouvelles personnes arrivantes doit être reconnue pour ce qu'elle est : un facteur d'enrichissement à la vie des francophones du Canada. C'est ainsi qu'il y a lieu de négocier la zone de confort de chacune et de chacun dans ce nouvel espace francophone canadien ethnoculturel. Un espace où les types de français, les connaissances culturelles et leurs origines ont tous leur place et sont complémentaires les uns des autres.

### *Le rôle du personnel enseignant*

Cherchant ses repères, le jeune qui arrive d'un pays où le rapport avec l'adulte est plus hiérarchisé que dans notre société se tourne spontanément vers l'adulte en charge de son éducation pour obtenir de l'aide. Le personnel enseignant, au cœur de la mission d'accueil de l'école, possède-t-il le bagage d'expériences professionnelles et humaines lui permettant de jouer ce rôle? Afin que le personnel professionnel puisse s'enquérir de cette mission, la reconnaissance de leurs besoins et la mise à leur disposition de moyens pour le faire deviennent nécessaires.

L'enseignante ou l'enseignant des écoles de langue française a souvent reçu une formation pour travailler avec un groupe d'élèves relativement homogène qui parle français à la maison et qui vit dans un milieu minoritaire. Plusieurs élèves proviennent aussi de foyers exogames, où un des parents est anglophone et souvent, ne maîtrise pas le français. Mais que sait ce membre de la profession enseignante des situations complexes des points de vue linguistique, culturel et social des élèves nouveaux arrivants? Que connaît-il de la situation géopolitique et sociale au Rwanda, en Haïti, au Congo, au Djibouti ou au Liban? Que sait-il des pratiques linguistiques, culturelles et religieuses des jeunes de sa salle de classe? Bien peu de membres du corps enseignant se sentent à l'aise avec ces questions. Leur cheminement les a rarement amenés à remettre en question leur propre appartenance linguistique et culturelle. Il peut donc s'avérer difficile de se décentrer de ses attaches culturelles pour bien comprendre les réalités que vit l'élève nouvel arrivant.

---

<sup>10</sup> Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* - Les citoyens canadiens : a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

La majorité du personnel enseignant ressent le besoin de développer de nouvelles compétences — incluant des savoirs, des savoirs être, des savoirs faire et un savoir vivre ensemble<sup>11</sup> — les aidant à accueillir celle ou celui qui vient d'ailleurs. L'adulte intervient toujours à partir de ce qu'il est et de ce qu'il connaît. Il importe donc que le personnel enseignant puisse s'engager dans un parcours réflexif quant à sa propre approche d'intervention avec les nouveaux venus et ainsi développer son bagage d'expériences et ses compétences. En s'insérant dans le contexte historico social de la francophonie en milieu minoritaire, la formation initiale et continue aura à aborder des sujets tels que : le rapport de pouvoir, les inégalités entre groupes sociaux ou ethnoculturels, la discipline de classe en milieu multiculturel, les contenus et méthodes utilisés, la communication avec élèves et parents, la sensibilisation des pairs aux situations des nouvelles personnes arrivantes, la discrimination et le racisme individuel et institutionnel, le travail sur les représentations et les préjugés envers les élèves et entre les élèves, le matériel et les outils utilisés.

Certains membres de la profession enseignante se tournent vers leurs collègues néo-Canadiens — qui ont réussi à mettre à jour leurs compétences ou leur diplôme et décrocher un emploi<sup>12</sup> — et leur demandent de les aider à faire des ponts entre les groupes, en particulier lorsqu'il est question de communiquer avec les parents. Lorsque le dialogue s'engage à ce niveau, il peut devenir très fécond. Faut-il encore que ces gens se rencontrent, échangent et tentent de comprendre et d'inventer ensemble des moyens d'intervention efficaces.

Enfin, du point de vue linguistique, l'hétérogénéité dans la maîtrise du français des élèves rend la tâche du personnel enseignant difficile. Doit-on continuer à enseigner le français comme on l'a fait jusqu'alors ou modifier nos pratiques en fonction des élèves? Soucieux de maintenir l'enseignement d'un français destiné à une clientèle dont c'est la langue maternelle, le personnel enseignant réalise cependant que des ajustements s'imposent. Si les pratiques changent, poussent-elles alors l'école à développer plusieurs types de parcours pour ses élèves?

### *La représentation des communautés nouvellement arrivées*

Les communautés ethnoculturelles nouvellement arrivées à l'école de langue française souhaitent être représentées, non seulement par des jeunes suivant les cours offerts et participant à la vie scolaire, mais par des adultes occupant des postes à l'école. On retrouve à ce jour dans les écoles des représentantes et représentants auprès du personnel enseignant et de l'école et aussi à des postes de médiateurs culturels et communautaires<sup>13</sup>. Les adultes issus des communautés ethnoculturelles jouent un rôle de modèle très important pour les jeunes nouvellement arrivés. Ils les sécurisent, parlent leur langue ou comprennent leurs codes culturels.

La valorisation des compétences des professionnelles et professionnels adultes issus des communautés ethnoculturelles dynamise non seulement l'école, mais permet une meilleure compréhension des besoins et des modes de communication des différents groupes vivant dans

---

<sup>11</sup> Dixit Jacques Delors, *L'éducation : Un trésor est caché dedans*, Unesco, 2000.

<sup>12</sup> Les enseignantes et les enseignants néo-Canadiens occupent encore très peu de postes d'enseignement dans les écoles de langue française. Le sondage de *l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 2006* auprès de ces enseignants rapporte les commentaires suivants : « *leurs expériences à l'extérieur du Canada ne sont pas reconnues et le processus d'embauche des conseils scolaires canadiens (...) leur semble hermétique* ». En outre, ces enseignants expriment leur frustration à ne pas obtenir de réponse aux nombreuses demandes d'emploi qu'ils présentent, malgré la pénurie d'enseignants qualifiés. (*Transition à l'enseignement, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006, page 34*)

<sup>13</sup> Ces derniers sont parfois également appelés intervenants scolaires et communautaires, agents de liaison multiculturelle, intervenants en établissements, etc. Ces personnes parlent aux parents dans leur langue, font le lien entre l'école et la maison, entre l'école et la communauté, agissent comme personne-ressource pour les enseignants en répondant à leurs questions. Ils se font tour à tour facilitateurs, médiateurs, vulgarisateurs, interprètes. Leurs postes commencent à être créés dans plusieurs conseils scolaires francophones, là où le taux de fréquentation d'élèves nouveaux arrivants est élevé.



la communauté francophone. Pour travailler avec l'autre, chacun fait l'effort de mieux apprécier les différences. Les conflits sont ainsi moins nombreux et lorsqu'ils arrivent, des mécanismes internes de règlement ou de médiation se mettent en place.

En outre, plusieurs adultes issus des communautés ethnoculturelles sont impliqués dans le tissu communautaire gravitant autour de l'école, au sein de comités de parents ou de groupes d'appartenance divers. Une richesse d'expériences et de compétences est ainsi à la disposition du personnel de l'école qui fait les liens avec la communauté suivant le modèle de « l'école communautaire <sup>14</sup> » ou d'un partenariat famille-école-communauté. <sup>15</sup> Les liens que l'école entretient avec la communauté renforce non seulement l'appartenance des jeunes à leurs groupes de référence, mais aussi l'unité et l'appartenance à la communauté francophone et de fait, contribuent à la vitalité du tissu social.

## FAIRE CHANGER LES CHOSES

Les nouvelles personnes arrivantes ont rêvé du Canada. Il leur a été présenté comme un *eldorado* qui leur ouvrirait toutes les portes, en particulier pour leurs enfants. Ce pays allait les accueillir à bras ouverts et valoriser leurs compétences. Elles pourraient y vivre en sécurité avec leur famille dans le respect des droits humains. L'expérience des nouvelles personnes arrivantes est souvent différente de ce rêve plus ou moins consciemment ébauché. Elles ont du mal à participer pleinement à la vie canadienne. Dans l'immédiat, pour les jeunes, l'école est cependant le lieu où cette participation est possible. Il importe que les élèves puissent participer d'une façon qui mette en valeur leurs talents.

La communauté francophone en milieu minoritaire devient le premier port d'attache et l'école symbolise pour les jeunes ce phare qui les guidera. Celle-ci joue un rôle fondamental dans le passage de ces protégés de l'accueil à la pleine inclusion dans la vie canadienne. Ces jeunes, fréquentant aujourd'hui nos écoles, fréquenteront demain notre marché de l'emploi. Ils prendront en outre des décisions pour assurer la bonne marche et le développement de notre pays. C'est surtout à l'école qu'ils apprendront à devenir et à être citoyens canadiens. Les jeunes nouveaux arrivants avec différentes expériences de la vie en communauté et de la citoyenneté contribueront à ces apprentissages et en feront bénéficier leurs pairs si de bonnes pédagogies sont appliquées.

Devant de tels défis, des politiques, directives administratives et des moyens financiers faciliteront grandement la tâche de l'école. L'heure est à se demander quels sont les leviers qui permettront le changement. Au sein de l'école de langue française, qui a les moyens de faire avancer les choses? Doit-on proposer un modèle d'accueil commun à toutes les écoles de la francophonie canadienne qui prendra également en compte des réalités locales ou espérer que chaque unité administrative développera son propre modèle? Comment adapter les programmes scolaires pour mieux refléter les réalités des nouvelles personnes arrivantes? Peut-on songer à s'inspirer de modèles développés ailleurs?

---

<sup>14</sup> Nous nous inspirons de la définition suivante - parmi tant d'autres - développée par l'équipe de travail sur le développement de l'école communautaire (*L'école communautaire : Un carrefour pour la réussite des jeunes et le développement de la communauté*, Gouvernement du Québec, juin 2005) : « *L'école communautaire mobilise le personnel de l'école, les membres du conseil d'établissement, les parents et les partenaires du milieu communautaire, social, culturel, municipal, gouvernemental et économique, en vue de mettre leurs ressources respectives au service des jeunes, de leur famille et de la communauté. L'école communautaire vise à faire de la réussite des jeunes un engagement social.* »

<sup>15</sup> R. Landry-S. Rousselle, *Au-delà de l'article 23 de la Charte*, Editions de la Francophonie, Moncton, 2003.

L'école est au cœur de la mission d'accueil des jeunes immigrants. L'institution scolaire joue un rôle de grande importance pour favoriser la cohésion sociale au sein de la société. Savoir bien accueillir l'autre ou savoir bien s'inclure dans les groupes d'accueil deviennent des compétences cruciales au futur de nos sociétés, ici ou ailleurs. La réussite de cet accueil de la diversité est intimement liée à la capacité de renouvellement et à la vitalité de l'école de langue française canadienne du XXI<sup>e</sup> siècle, de la francophonie et de nos sociétés à l'échelle globale. Après tout, celui ou celle qui sait accueillir aujourd'hui a toutes les chances d'être bien accueilli demain.

## BIBLIOGRAPHIE

RICHARDS, Mary. *L'école franco-ontarienne et les jeunes issus de l'immigration* [en cours, thèse de doctorat ie. 2008]. Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (Crefo). Toronto, Ontario, Université de Toronto.

Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (Repfo). *Étude d'identification des barrières systémiques et individuelles à la participation des parents des minorités raciales ethnoculturelles francophones aux conseils d'écoles* [préparée par J.D. Gabikini]. Ottawa, Ontario, 2005.

Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (Crefo). *Rapport final de la journée de table-ronde sur l'école et la diversité dans le cadre du séminaire d'été sur la francophonie traitant du thème suivant : L'immigration, l'inclusion et les transformations sociales au sein de la francophonie canadienne et internationale* [juin 2006]. Soumis au Ministère de l'Éducation de l'Ontario, mai 2007.

BOUCHAMMA, Yamina. *Multiculturalisme dans les écoles en milieu francophone minoritaire au Nouveau-Brunswick : quels défis? quelles perspectives?* Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick, 2006.

MOKE NGALA, Victor. *Intégration des jeunes des familles immigrantes francophones d'origine africaine noire à la vie scolaire dans les écoles secondaires francophones en milieu urbain en Alberta*. Alberta, 2005.

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Actes de préparation du congrès 2007. *La francophonie dans tous ses éclats : l'épanouissement de la diversité linguistique et culturelle*. Septembre 2007, p. 27-29. Accessible en ligne : [www.acef.ca](http://www.acef.ca).

LANDRY, Rodrigue et Serge ROUSSELLE. *Éducation et droits collectifs — Au-delà de l'article 23 de la charte*. Les Éditions de la francophonie. Moncton, Nouveau-Brunswick, 2003.

## LEXIQUE

### Accueil :

Mise en place des services et des ressources humaines pour informer, recruter et orienter les nouveaux arrivants vers les écoles pouvant le mieux répondre à leurs besoins. (*Survol de la politique d'accueil et d'intégration dans 12 conseils de langue française en Ontario*, OCISO/Ministère de l'Éducation, Toronto, 2006 [Ébauche])

*Note : Nous entendons ici par « nouveaux arrivants », les personnes arrivées au Canada depuis cinq ans ou moins, pour la plupart n'ayant pas encore reçu la citoyenneté canadienne.*

### Construction identitaire :

Processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue. (*Cadre d'orientation en construction identitaire*, Association canadienne d'éducation en langue française [ACELF], Québec, 2006)

### Inclusion :

Action de faire pénétrer dans un milieu de nature différente. (*Petit Robert*)

### Intégration :

Opération par laquelle un individu ou un groupe s'incorpore à une collectivité, à un milieu. (*Petit Robert*)

Co-intégration implique, pour sa part, « un processus d'adaptation mutuelle nécessitant que le groupe ou la société facilite l'accueil du nouveau venu, comme le nouveau venu cherche à s'intégrer dans son environnement. » (*Le droit à la non-discrimination et le devoir de co-intégration*, Fiche 20 novembre - droits de l'enfant 2003, Fondation Éducation et Développement, Lausanne)

*Note : Ce terme est souvent compris comme synonyme d'assimilation. La plupart des discussions récentes sur le sujet de l'intégration/inclusion des immigrantes et immigrants dénotent une préférence pour le terme « inclusion » à « intégration ». Plutôt que l'intégration du nouvel arrivant aux manières de vivre de la société d'accueil, c'est la sensibilité et l'ouverture à la pluralité d'expériences et façons de vivre qui permettent de reconnaître, d'accueillir et d'inclure l'autre (...) chez soi et avec soi.*

*(Rapport final de la journée de table ronde sur l'école et la diversité du Crefo, table ronde n° 4, des écoles inclusives et diversifiées, page 21.)*